
M.E.S., Numéro 129, Vol.1, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 29 juillet 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, juillet - août 2023

L'ENCADREMENT DE JEUNES ADOLESCENTS A L'INTERNAT SCOLAIRE :

Quelle attitude à afficher face à la transgression des règles ?

par

Yves MABOY MUDIATA

Assistant, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

François IMBOLO NGITUKA

Apprenant D.E.S, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

(Tous) Université de Kinshasa.

Résumé

Si l'internat scolaire a le mérite d'être un cadre de vie propice pour l'investissement scolaire des jeunes adolescents, il n'est pas non plus faux qu'il suscite à nos jours quelques interrogations et inquiétudes dans le chef de certains parents et élèves qui n'hésitent pas à le considérer comme un lieu à risque pour les jeunes adolescents ; un lieu qui conduit quelquefois à des dérapages de conduite, à des comportements délinquants, et donc à la transgression des règles.

Face à ces jeunes adolescents qui prennent volontiers les contre-pieds de ce que le règlement intérieur stipule à l'internat scolaire, quelle attitude à afficher afin de promouvoir une relation éducative constructive au sein de la structure ? C'est à cette interrogation fondamentale que cette dissertation voudrait bien répondre.

Mots-clés : *Internat scolaire, Transgression des Règles, Attitude à afficher*

Abstract

If boarding school has the merit of being a favorable living environment for the school investment of young adolescents, it is also not wrong that it raises today some questions and concerns in the head of some parents. and pupils who do not hesitate to consider it as a place at risk for young adolescents; a place that sometimes leads to slippages in conduct, to delinquent behavior, and therefore to the transgression of the rules.

Faced with these young teenagers who willingly go against what the internal regulations stipulate in the boarding school, what attitude should be displayed in order to promote a constructive educational relationship within the structure? It is to this fundamental question that this dissertation would like to answer.

INTRODUCTION

Aujourd'hui plus que jamais, le discours sur la responsabilité des parents vis-à-vis de leurs enfants s'épanouit très bien dans les assises et forums sur la famille. Des recherches montrent de plus en plus que lorsque les parents appuient, participent et consacrent du temps à l'éducation de leurs enfants, ces derniers sont plus engagés dans leur travail scolaire et obtiennent de meilleurs résultats d'apprentissage. Montmarquette (1989) va jusqu'à relier le paramètre de la scolarité des parents à la qualité de l'interaction parents/enfants et au temps consacré aux enfants par les parents. Dans cette perspective, l'envoi d'un adolescent à l'internat scolaire peut paraître aux yeux d'une certaine opinion comme une démission, un abandon, une défaillance ou une incompétence des parents. Autrement dit, la solution de l'internat scolaire pour un enfant ou un adolescent à l'heure qu'il est, peut être vue comme une forme de « démission parentale », une façon de « se débarrasser » ou de « se décharger » proprement de son enfant. Elle peut être vue comme une fuite des responsabilités. Selon cette opinion, tout compte fait, l'entrée à l'internat scolaire est donc le signe d'un échec de la vie familiale et de l'éducation parentale, quand on est une famille normale. Pourtant, plusieurs raisons fondamentales peuvent pousser l'un ou l'autre parent à placer son enfant en internat scolaire et à coopérer avec les autorités scolaires quant à ce. Ces raisons sont diverses et vont au-delà d'un simple hébergement.

Dans cet ordre d'idées, s'intéresser aujourd'hui à l'internat scolaire en tant qu'une modalité de scolarisation de jeunes adolescents est une façon parmi tant d'autres de s'ouvrir une brèche dans la grande problématique de l'Education. En effet, lorsqu'Erasmus de Rotterdam affirme qu'« on ne naît pas homme, on le devient »¹, il veut simplement et clairement mettre en évidence le fait que l'enfant qui vient au monde n'y atterrit pas avec tous les atouts, toutes les capacités et habiletés pour qu'on lui reconnaisse l'humanité, même s'il appartient déjà au genre humain. Il est plutôt « candidat à l'humanité », c'est-à-dire un homme en puissance, un homme qui doit se construire psychologiquement, moralement, cognitivement, socialement, puisqu'il est une créature avec un potentiel pluridimensionnel, selon Ladislav Duric (1991). L'homme en puissance dans l'enfant le devient progressivement et réellement par l'Education, du latin *ex-ducere* (conduire hors de). Eduquer une personne en ce sens, c'est la sortir de l'ignorance, des mauvaises manières de vie, des mauvaises habitudes, des fausses conceptions, etc. Jusqu'il y a peu, ce travail était dévolu aux parents. «Ce sont eux qui étaient chargés d'amener leurs enfants aux mœurs de l'âge adulte. Mais peu à peu, les Etats se sont également arrogés ce droit et ont institutionnalisé et planifié l'éducation au travers de la scolarisation »². L'éducation devient de ce fait un processus de socialisation dont le but est de préparer l'enfant à devenir adulte, à devenir un citoyen utile et responsable au sein de sa communauté. Elle consiste, pour reprendre les termes de Bongeli (2015), à développer ses facultés physiques, morales, civiques, psychologiques et cognitives ou intellectuelles en lui inculquant le respect des valeurs sociales admises, des impératifs de la vie sociale, c'est-à-dire ce qui lui est permis ou interdit en vue de rendre sa vie collective possible, aisée et supportable. De ce point de vue, l'internat scolaire est un cadre qui favorise la socialisation de l'enfant et qui a pour vocation essentielle de soutenir et d'accompagner le jeune adolescent dans sa formation, tant scolaire qu'humaine, pour qu'il grandisse pleinement.

Mais alors, comment est-il possible que ce cadre de formation scolaire et humaine devienne le lieu par excellence de transgression des règles ? Telle est la question à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de cette réflexion qui nous permet de développer tour à tour la notion de la discipline dans une structure scolaire, la question de la transgression des règles à l'internat, mais surtout l'attitude à afficher face aux diverses infractions aux règles quand on est responsable dans une telle structure. Tous ces points seront coiffés, bien entendu, par une élucidation du concept « internat scolaire ». En fin de compte, nous bouclerons cette dissertation par une conclusion et quelques recommandations.

I. INTERNAT SCOLAIRE : BALISAGE CONCEPTUEL

Le substantif « Internat » vient du verbe « interner » qui signifie : mettre quelqu'un dans un camp; l'incarcérer, l'enfermer, l'isoler des autres pour une cause bien précise. Du coup, l'internat scolaire est à comprendre dans le sens d'une école, d'un établissement où les élèves sont placés loin des autres pour bénéficier, non seulement de l'hébergement et de services de restauration, mais également de la formation scolaire et humaine. Car, estime Prost (1968), le mal vient toujours du dehors. D'où, il faut préserver l'enfant des influences extérieures qui, la plupart du temps, sont pernicieuses. L'internat scolaire isole et enferme donc les élèves en prenant en charge la totalité de leur temps scolaire et personnel.

Ainsi donc, en mettant les jeunes adolescents à l'écart et en prenant en charge la totalité de leur temps scolaire et personnel, l'internat scolaire poursuit un objectif noble :

¹ Erasmus de Rotterdam : est un prêtre hollandais, considéré comme l'un des fondateurs du mouvement philosophique connu sous le nom d'humanisme de la Renaissance. Ce mouvement intellectuel se caractérisait par un regain d'intérêt pour le monde classique et par des études axées sur ce qu'est l'être humain. Ecrivain prolifique, Erasmus fut un grand défenseur de l'Education, car c'est par elle que l'enfant devient adulte.

² Séminaire de Sociologie et Economie de l'Education dispensée par le Professeur MUSA Alokpo en 2018.

cadrer leurs activités scolaires en leur permettant de travailler dans de bonnes conditions, loin des « embrouilles » de la maison et du quartier. Une meilleure façon de favoriser leur investissement scolaire.

Cependant, pour que l'internat scolaire atteigne cet objectif, il a aussi besoin d'un « cadre réglementaire » pour canaliser les comportements de ceux qui y habitent. C'est pourquoi Glasman (2012) le définit comme un espace social scolairement normé. L'internat scolaire a donc ses normes pour bien fonctionner. Ce cadre réglementaire constitue le poumon de la vie à l'internat. Toutes les autres activités de l'internat en dépendent. Grâce à ce cadre réglementaire approprié, l'internat scolaire est supposé être capable de discipliner les jeunes adolescents, afin de leur inculquer des valeurs intellectuelles et éthiques susceptibles de faciliter leur intégration dans la société. Il est supposé être, pour couper court avec Willems et Petitclerc (2017), un lieu où le jeune adolescent doit être soutenu et accompagné dans sa formation scolaire et humaine.

II. DE LA DISCIPLINE DANS UNE STRUCTURE SCOLAIRE

La discipline, clamait autrefois Eschyle, est mère du succès³. Appréhendée comme l'ensemble de lois ou d'obligations qui régissent une collectivité et destinées à y faire régner l'ordre, la discipline est l'épine dorsale de toute société organisée qui aspire au développement.

Dans une structure scolaire, elle est la pierre angulaire sur laquelle reposent toutes les autres activités (pédagogiques, administratives et parascolaires). Autrement dit, la réputation d'une école ne résulte pas seulement de la beauté de ses infrastructures ou de la qualité des enseignements qui y sont dispensés. Elle dépend aussi du climat qui y règne, c'est-à-dire des relations entretenues par ceux qui la fréquentent (élèves, enseignants, parents, autorités scolaires, etc.). Et ce climat émane, bien entendu, des lois qui régissent la structure.

Par voie de conséquence, la beauté des infrastructures, la qualité des enseignements, les relations entretenues et la discipline dans les activités organisées influencent considérablement la renommée d'une structure scolaire pour qu'elle soit qualifiée d'« excellente », de « bonne » ou de « mauvaise ». Gottfredson (1985) est clair à ce propos quand il affirme qu'une école de qualité se caractérise surtout par un faible taux d'indiscipline. Pour lui, de tous les éléments suscités pour qualifier une école de qualité, la discipline en demeure le soubassement, le fondement, le socle, et donc la pierre angulaire sans laquelle l'édifice s'écroule.

Puisque la discipline harmonise la vie au sein d'une communauté, toute société organisée est appelée à disposer d'un Règlement intérieur, c'est-à-dire un ensemble de lois ou de règles susceptibles de canaliser les comportements des uns et des autres. Et pour que ce règlement intérieur soit efficace, il doit répondre à certaines exigences fondamentales, à savoir :

- les règles et les conséquences afférentes doivent être claires et transparentes ;
- elles doivent être formulées par écrit et le texte accessible à tous les élèves, aux parents et aux enseignants ;
- l'application de ces règles doit être rigoureuse et toujours cohérente, quelle que soit la figure d'autorité qui la met en œuvre ; car, appliquées arbitrairement et sans constance, ces règles diluent leur impact et créent un sentiment d'injustice chez les élèves qui les attribueront à des caractéristiques personnelles (origine ethnique, sexe, etc.) qu'à leur comportement.

³ Eschyle est un auteur grec du 6^e siècle Avant Jésus-Christ. D'après cet auteur antique, pour connaître le succès dans toute entreprise, il faut être discipliné. Dit autrement avec Christine Brouillet, « On n'arrive à rien dans la vie sans discipline ». Le succès, voilà ce que les mortels regardent comme un dieu, plus qu'un dieu. Comme qui dirait, les hommes admirent le succès. Mais pour y parvenir, il faut de la discipline.

Il est donc évident que comme communauté des apprenants et des enseignants, toute structure scolaire doit avoir des règles qui la régissent, afin de contenir et de réprimer les tendances maladroites des uns et des autres, et organiser les activités scolaires dans l'ordre et la paix. Une école où la discipline est flottante peut ressembler à un poulailler où les entrées et les sorties ne sont ni signalées, ni contrôlées, et donc pas réglementées. Ce qui se vit dans une telle école est comparable à ce que Thomas Hobbes appelle dans le « Le Léviathan » : « Etat de nature » : un Etat de jungle où chacun est en guerre contre chacun : « bellum omnium contra omnes »; un Etat où la loi du plus fort est la règle d'or⁴.

Dans cette anarchie, les élèves peuvent se battre à tout moment sans être inquiétés, venir aux cours aux heures de leur convenance ou s'en passer sans être interpellés. Ils peuvent corrompre les enseignants sans être vivement sanctionnés, et du coup transformer l'école en un espace où les amours adolescentes, la violence, la vulgarité des propos, l'irrespect pour les adultes, les pratiques déviantes (drogue, petits larcins, incivilités) se donnent libre cours, sans être sévèrement réprimandés, etc. Les enseignants de leur côté, ne se sentant pas surveillés, peuvent ou ne pas préparer leurs leçons, sans être blâmés. Ils n'auront personne à qui rendre compte. Voilà ce à quoi ressemble l'Etat de nature de Thomas Hobbes. Un Etat où la zizanie, mieux le désordre est le maître-mot.

Grosso modo, la discipline est très importante pour la survie et le succès d'une structure, scolaire ou pas. Elle aide ses membres à travailler dans l'ordre et la paix, puisque les contrevenants sont sanctionnés relativement à ce que la loi stipule, conclut Glasman (2001).

III. DE LA TRANSGRESSION DES REGLES A L'INTERNAT SCOLAIRE

Si la discipline est impérieuse et nécessaire dans une structure quelconque, elle doit l'être davantage dans un internat scolaire qui héberge, nourrit et organise un cadre de vie et de travail à l'attention des jeunes en pleine période d'éveil et de découverte de leur sexualité : les adolescents. Comme espace fermé et cadre propice à l'investissement scolaire, l'internat scolaire doit assurer la protection des internes contre l'influence des éléments extérieurs, mais aussi et surtout contre les tendances parfois permissives de certains. Il doit considérablement restreindre la liberté que leur âge appelle, à en croire Zaffran (2010) : liberté d'aller et venir, liberté d'organiser les horaires comme ils l'entendent, liberté de faire ce qu'ils veulent au dortoir, liberté d'user d'appareils et de téléphones portables quand ils en éprouvent le besoin ou le désir, etc.

Nous le savons, l'adolescence est par excellence l'âge de l'opposition à l'ordre établi. C'est une période où le jeune ressent en lui le besoin de s'affronter aux règles, aux interdits et aux limites, précise Glasman (2012). C'est donc une période très sensible et très délicate. En tant que telle, elle exige beaucoup de tacts pour gérer et contenir les personnes qui la traversent. D'autant plus que pendant cette période, l'adolescent peut être emporté par des vagues activités qui peuvent le conduire à négliger l'essentiel. Bien plus, il peut facilement entrer en conflit avec ses parents, ses frères et sœurs, ses autorités scolaires et ses proches jusqu'à rejeter les modèles offerts par ceux-ci en prenant volontiers les contre-pieds de ce qu'ils pensent, aiment, croient et proposent.

Du coup, un cadre réglementaire pour recadrer toutes ces tendances fougueuses est impérieux et obligatoire dans un internat scolaire. Le Règlement intérieur doit être alors un véritable garde-fou pour ces adolescents, afin de favoriser la cohabitation pacifique au sein de la structure : attention au bruit qui peut perturber le sommeil ou le travail des autres, à

⁴ Thomas Hobbes : Dans son ouvrage « Le Léviathan », l'auteur anglais définit l'Etat de nature comme un « Etat de guerre de chacun contre chacun ». Ainsi, l'homme est libre d'utiliser comme bon lui semble tous les moyens à sa disposition pour assurer sa conservation. L'homme devient pour ainsi dire un loup pour l'homme. D'où, l'anarchie, le désordre, la zizanie. L'Etat de nature de Hobbes insinue en clair l'absence de règles.

la saleté ou au désordre excessif qui peut indisposer les voisins, à la façon de se tenir à table, de s'habiller, de parler, aux émissions et films à suivre, etc.

Toutefois, reconnaît Glasman (2012), même si des sanctions de divers degrés sont prévues par le règlement intérieur pour recadrer les contrevenants, ces sanctions ne découragent pas pour autant les infractions à la règle à l'internat. Car, renchérit-il, les transgressions des règles font partie de la vie à l'internat. Face à cette évidence, quel comportement adopter vis-à-vis de ces jeunes adolescents internes ? C'est ce que nous allons traiter au point suivant de ce travail.

IV. QUELLE ATTITUDE A AFFICHER FACE AUX JEUNES ADOLESCENTS A L'INTERNAT ?

Les internes, redisons-le, vivent dans une proximité intense qui leur permet de mettre en jeu des émotions de toutes sortes. Il est impossible qu'ils s'évitent les uns les autres. A propos, Dionne et Rousseau (2006) révèlent que même le développement des compétences, qu'elles soient de nature affective, sociale ou cognitive, doit être perçu comme le résultat d'une construction, c'est-à-dire d'une construction profondément ancrée dans l'interaction sociale. Boulin (2014) emboîte les pas aux auteurs suscités en affirmant qu'à l'internat scolaire, la proximité à longueur de journée et les effectifs réduits créent un contexte relationnel où tous se connaissent et se côtoient, qu'ils le souhaitent ou non. Il parle de la mixité sociale. C'est pour cela que le séjour à l'internat, qu'il soit bref ou long, impacte la vie de l'adolescent dans un sens comme dans l'autre, qu'il le veuille ou pas. Du coup, certains parents manifestent beaucoup de réticences à placer leurs enfants en internat scolaire. Et l'une des raisons qu'ils avancent, c'est la crainte des mauvaises influences que leurs enfants pourraient y subir, alors que c'est pour les faire échapper à celles du quartier qu'ils envisagent généralement le recours à l'internat.

L'internat scolaire réunit certes plusieurs enfants venus de différents horizons. Les raisons qui militent pour le placement des uns et des autres en internat diffèrent, et donc ne sont pas toujours les mêmes. Il va sans dire que certains d'entre eux partent à l'internat pour s'être illustrés dans des comportements délinquants au niveau de leurs familles, de leurs quartiers ou de leurs écoles de provenance. Et pour les éloigner de ces milieux et environnements malsains, les parents résolvent de les placer en internat. Venus de partout, et de différentes couches sociales (mixité sociale), chacun atterrit à l'internat avec son bagage comportemental, son tempérament et sa conduite (bonne ou mauvaise). Bref, avec son passé, chargé ou pas, qui peut à tout moment rebondir.

De ce point de vue, si pour la plupart des internes, les règles sont normales parce qu'elles permettent le « vivre ensemble », ce n'est pas pour autant que tous les internes se plient aisément à toutes ces règles. Certains les transgressent de temps en temps et les contournent tranquillement. Ils vont à l'encontre de ces règles en ménageant « des espaces non contraints, non limités, non contrôlés » qui leur permettent de mener une « vie clandestine », à l'idée que même dans un cadre contraignant, il existe des arrangements qui fissurent la rigidité des normes. Ils se constituent parfois des groupes non contrôlés pour consommer allégrement l'alcool ou prendre des drogues. L'espace de sociabilité de l'internat devient pour eux un espace où ils font l'expérience de ces pratiques perverses. Pour ne pas « avoir une réputation de merde » parmi leurs pairs, ils se laissent aller au nom du conformisme au groupe.

Voilà pourquoi, certaines attitudes (qualités) sont requises de toutes personnes commises à l'internat pour encadrer ces jeunes qui, bien souvent, prennent volontiers les contre-pieds de ce que la loi impose. Glasman (2012) les exhorte clairement à slalomer (zigzaguer) de façon permanente entre la responsabilité de sévir, la tolérance pour les écarts mineurs et le faire semblant de ne pas voir quant à ce. Autrement dit, les formateurs doivent toujours avoir à l'esprit le fait qu'ils gèrent des personnes portées naturellement à s'affronter aux interdits et aux règles, et les encadrer ainsi avec beaucoup de tolérance, beaucoup de

compréhension ou d'empathie, en évitant toutefois de tomber dans le piège d'une relation de la concession en permanence (laxisme), selon l'expression de Willems et Petitclerc (2017). Ils doivent être capables, pense Rogers (1991), de comprendre de l'intérieur les réactions de ces jeunes adolescents, sans se montrer laxistes face à leurs dérapages.

In fine, le cadre réglementaire à mettre en place pour la gestion de ces jeunes adolescents doit véhiculer avec subtilité des valeurs qui feront d'eux des personnes émancipées et civilisées dont la société a besoin. Il doit tenir compte de leur jeune âge en insistant sur des valeurs telles que l'intégrité, l'honnêteté, le dévouement, la dignité, la transparence, l'équité, l'esprit d'équipe, l'excellence, le respect mutuel, la responsabilité, la droiture, la ponctualité, la solidarité ou convivialité, etc. L'internat scolaire doit leur apprendre la nécessité des règles pour une cohabitation pacifique au sein de la structure. Ils doivent se les approprier.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Au bout du compte, il est tout à fait clair que l'internat scolaire renforce et diversifie les expériences socialisatrices et participe à la construction identitaire de l'adolescent. En vivant avec ses pairs à l'internat, il noue avec eux des liens porteurs d'effets sur la construction de sa personnalité. L'internat l'aide donc à s'émanciper des grilles de lecture du monde héritées de sa famille. Cette émancipation peut aller dans le sens soit de prendre distance par rapport aux règles qui lui ont été inculquées en famille (mais qui lui semblent désormais relatives ou dépassées), soit dans le sens de se les approprier. Son éloignement provisoire du domicile familial l'aide également à grandir en devenant plus ouvert et plus autonome. Loin de sa structure familiale, le jeune adolescent modifie ses façons de percevoir le monde qui l'entoure. Quoi qu'il en soit, l'adolescent se construit à l'internat scolaire une façon de voir, de penser et de faire qui n'est plus exactement celle reçue en famille.

Cependant, disions-nous tantôt, si l'internat scolaire a le mérite d'être un cadre de travail scolaire et de vie propice pour les internes, il n'est pas faux par ailleurs qu'il suscite à nos jours quelques inquiétudes et interrogations dans le chef de certains parents et élèves qui n'hésitent pas à le considérer comme un lieu à risque pour les adolescents ; un lieu qui conduit parfois à des dérapages de conduite, à des débordements, à des comportements délinquants, et donc à la transgression régulière des règles.

Certes, l'internat scolaire est un des espaces où les adolescents ont la possibilité de s'influencer en bien comme en mal. A en croire Botungu (2021), un enfant est souvent influencé par ses pairs et a toujours tendance à les imiter et à se conformer aux caractéristiques du voisinage. En d'autres termes, les enfants vivant au sein d'une même communauté sont enclins à adopter les modèles de comportement de leur entourage immédiat, qu'ils soient positifs ou négatifs. Si donc l'internat scolaire est considéré comme le lieu par excellence de transgression des règles, c'est à cause non seulement de la mixité sociale qui caractérise cette structure, mais aussi et surtout à cause de l'âge (l'adolescence) que traversent ses habitants.

Du coup, l'exhortation de Glasman ci-haut évoquée vaut son pesant d'or pour tous les agents commis au maintien de l'ordre dans cette structure : *savoir slalomer de façon permanente entre la responsabilité de sévir, la tolérance pour les écarts mineurs et le faire semblant de ne pas voir, dans le but de promouvoir une relation éducative qui construit*. Car, s'en tenir rigoureusement et constamment à toutes les infractions, à toutes les transgressions des règles, risquerait de diluer leur impact et de les banaliser auprès de ces jeunes adolescents.

Références bibliographiques

- Bongeli Yeikelo Ya Ato, E. (2015). *Education en République Démocratique du Congo. Fabrique de cerveaux inutiles ?* Kinshasa : L'harmattan.

- Botungu (2021). *Evaluation de l'efficacité interne du système scolaire dans l'enseignement primaire des écoles de la province éducationnelle Kinshasa-Funa*. Thèse (doctorat, sciences de l'Éducation). Université de Kinshasa. Kinshasa.
- Boulin, A. (2014). *Les internats d'excellence : un dispositif au prisme de l'expérience adolescente*. Thèse (Doctorat, sciences de l'Éducation). Université Paris-Descartes. Paris.
- Dionne, C. et Rousseau, N. (2006). *Transformation des pratiques éducatives : Recherches sur l'inclusion scolaire*. Québec : Presse universitaire de Québec.
- Glasman, D. (2001). *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école*. Paris : P.U.F.
- Glasman, D. (2012). *L'internat scolaire. Travail, cadre, construction de soi*. Rennes : Presse universitaire de Rennes.
- Gottfredson, G. (1985). *Victimization in schools*. New York : Plenum press.
- Ladislav, D. (1991). *Éléments de psychologie de l'Éducation*. Paris : UNESCO.
- Montmarquette, C. (1989). *Les interventions scolaires en milieu défavorisé : estimation et évaluation*. Montréal : Presse de l'université de Montréal.
- Musa Alokpo, D. (2018). *Sociologie et Economie de l'Éducation*. Cours inédit. Kinshasa. Université de Kinshasa. FPSE.
- Prost, A. (1968). *Histoire de l'enseignement en France*. Paris : Armand.
- Rogers, C. (1991). *La relation d'aide et la psychothérapie* (trad. J.P Zigliara). Paris : E.S.P.
- Zaffran, J. (2010). *Le temps de l'adolescence. Entre contrainte et liberté*. Rennes : Presse universitaire de Rennes.